



MagnYoga

FICHE D'INSCRIPTION SAISON 2024/2025

Nom :

Prénom :

Adresse :

Date de naissance :

Profession :

Téléphone :

Mail : (en lettres capitales)

Merci de cocher la case correspondante à votre / vos cours.

YOGA VINYASA

Mardi 18h00 à 19h00

Mardi 19h15 à 20h15

Jeudi 18h00 à 19h00

Jeudi 19h15 à 20h15

Vendredi 12h45 à 13h45

YOGA VINYASA DOUX

Mardi 09h30 à 10h30

COTISATION & ADHESION

Merci de cocher la case correspondante à votre formule et votre mode de paiement.

FORMULES PROPOSÉES :

Formule 1 : 1 cours par semaine : 320 Euros + 30 Euros d'adhésion = 350€

Formule 2 : 2 cours par semaine : 512 Euros + 30 Euros d'adhésion = 542€

PAIEMENTS ACCEPTÉS :

1 chèque de la totalité à fournir avec le dossier d'inscription.

3 chèques à fournir avec le dossier d'inscription - Ordre : MAGNYOGA

- Encaissements à prévoir : début octobre / janvier / avril

- **Formule 1** = 120€ + 120€ + 110€ = 350€

- **Formule 2** = 200€ + 200€ + 142€ = 542€

10 chèques à fournir avec le dossier d'inscription - Ordre : MAGNYOGA

- Encaissements à prévoir : d'octobre à juin inclus

- **Formule 1** = 10 x 35€ = 350€

- **Formule 2** = 1 x 92€ + 9 x 50€ = 542€

Chèques ANCV ou Coupons Sport (impossible pour les inscriptions en cours d'année)

1 Virement de la totalité de la somme à effectuer avec l'inscription (Rib sur demande)

Espèces de la totalité de la somme à effectuer avec l'inscription

Je reconnais avoir pris connaissance des statuts de l'Association **MagnYoga** et sollicite mon adhésion pour l'année 2024/2025

Fait à

le

Nom, Prénom et signature de l'adhérent

QUESTIONNAIRE DE SANTÉ

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour votre inscription.

Si vous aviez déjà fourni un certificat médical en 2022/2023 ou 2023/2024, sachez qu'il est valable pendant 3 ans.

Au cours des 12 derniers mois	OUI	NON
Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?		
Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?		
Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?		
Avez-vous eu une perte de connaissance ?		
Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée ?		
A ce jour	OUI	NON
Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite etc ...)		
Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?		
Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?		

Vous devrez indiquer au professeur si vous avez une pathologie particulière ou des douleurs, pour une bonne adaptation des postures de Yoga (ex: hernie, spondylolisthesis, arthrose etc ...)

Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du participant.

-Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Vous n'avez pas de certificat médical à fournir

-Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Il est nécessaire de consulter un médecin afin d'obtenir un certificat médical.

Je soussigné(e) atteste sur l'honneur, avoir répondu sincèrement à ce questionnaire de santé.

Fait à

le

Nom, Prénom et signature de l'adhérent



Règlement intérieur de l'Association MagnYoga

Le présent règlement a pour objet de compléter les statuts et de préciser le fonctionnement de l'Association :

MagnYoga

Tous les adhérents doivent en prendre connaissance et l'appliquer.

Article 1- Adhésion

L'adhésion est obligatoire sauf pour le cours d'essai.

Pour devenir membre de l'Association, il faut :

- être majeur,
- remplir le bulletin d'inscription,
- être à jour de ses paiements (adhésion et cotisations)

Chaque adhérent a l'obligation de payer le montant :

- de l'adhésion à l'Association
- des cotisations annuelles

Ce règlement peut s'effectuer soit par chèques, virement, espèces ou chèques ANCV (Détails sur le formulaire d'inscription)

Quel que soit le motif, toute cotisation versée à l'Association n'est pas remboursable.

En cas d'indisponibilité justifiée (problème de santé), la cotisation peut être reportée pour l'année suivante.

Le Bureau peut refuser, sur décision motivée, toute adhésion qui lui semble contraire à l'intérêt de l'Association.

Le professeur ne peut pas être adhérent de l'Association. Les membres du Bureau ou les professeurs peuvent contrôler les adhésions des participants aux cours à n'importe quel moment de la saison. Attention, les personnes non inscrites ne sont pas assurées et s'exposent de ce fait à l'exclusion immédiate des cours.

Article 2 - Adhésion en cours d'année

L'adhésion peut cependant se faire en cours d'année, sous réserve de places disponibles.

Dans ce cas le règlement se fait pour les trimestres restants et tout trimestre commencé est dû.

Article 3 - Séances d'essai

Pour permettre la découverte du yoga, l'Association autorise la participation active et gratuite à un cours d'essai en début d'année scolaire ou en cours d'année (si inscription en cours d'année).

Tout cours supplémentaire sera facturé 15 Euros.

Article 4- Adhésion et inscription

Le montant de la cotisation annuelle est fixé annuellement par le Bureau.

Les chèques de règlement sont établis à l'ordre de « MagnYoga ».

Les inscriptions pour les anciens adhérents s'effectuent en juin, suite à l'accord de prêt de salles par la Mairie de Magny-le Hongre. Les inscriptions pour les nouveaux adhérents s'effectuent en septembre auprès de MagnYoga.

La priorité est donnée aux anciens adhérents et aux résidents de la commune où se déroulent les cours. Toute cotisation versée à l'Association est définitivement acquise.

Article 5- Pratique des activités

L'adhésion permet la pratique des cours de yoga proposés par l'Association MagnYoga.

Article 6 - Contre-indication

Tout participant doit s'assurer auprès de son médecin que la pratique de l'activité choisie ne lui est pas contre-indiquée. Cette pratique se fait par conséquent sous la responsabilité de chacun.

Chaque année, les adhérents signent une déclaration sur l'honneur d'aptitude médicale présente au dos de la fiche d'inscription.

L'Association dégage toute responsabilité en cas de fausse déclaration.

Article 7- Déroulement des cours

Les cours de yoga ont lieu dans des salles mises à disposition par la Commune concernée selon les disponibilités confirmées auprès des services de la Mairie.

Les cours sont d'une durée d'une heure. Il est dans l'intérêt de tous de respecter les horaires et d'être présents 5 minutes avant le début de chaque cours. Les adhérents se doivent d'être ponctuels. L'arrivée dans les locaux est possible au maximum 5 minutes avant le cours et 5 minutes après le début du cours.

Au-delà de 5 minutes, plus aucune entrée dans le cours ne sera possible afin de ne pas gêner le bon déroulement. La relaxation fait partie intégrante de la séance de yoga, elle ne peut être dissociée du cours et de ce fait, exige la présence de chaque adhérent du début à la fin du cours.

Seules, les personnes inscrites à l'Association MagnYoga sont admises dans les salles pendant les cours, exceptées les personnes venant faire un cours d'essai. Pour des raisons de sécurité, les responsables de MagnYoga se réservent le droit, à n'importe quel moment de l'année, de limiter le nombre de participants des cours ou des stages dans lesquels les effectifs seraient en surnombre.

Article 8 - Calendrier des cours

Le calendrier des cours est établi en début d'exercice par le Bureau et proposé au professeur qui donne son approbation. En règle générale, les cours ne sont pas assurés les jours fériés et durant les vacances scolaires, sauf avis contraire exceptionnel. Tous les cours non effectués par l'élève ne sont pas récupérables et ne donnent lieu à aucun dédommagement. Cependant, à titre exceptionnel et après accord du ou des professeurs concernés, il peut être consenti à l'élève qui en fait la demande, de récupérer les cours manqués sur d'autres cours. En cas d'absence d'un professeur qui ne pourrait pas être remplacé, à titre exceptionnel, les élèves concernés pourront récupérer le cours sur un autre créneau horaire de son choix jusqu'à la fin de la saison en cours.

Article 9 – Matériel et tenue vestimentaire

Les adhérents sont priés d'apporter leur propre tapis de Yoga. Le reste du matériel sera mis à disposition.

Un coussin peut être nécessaire pour certaines personnes. Pour la relaxation, prévoir une couverture pour se couvrir. Aucune tenue particulière n'est exigée, cependant des vêtements de sport souples et confortables sont conseillés.

Article 10 – Respect des règles de fonctionnement

Tout adhérent doit :

- respecter les horaires de cours annoncés,
- enlever ses chaussures à l'entrée de la salle
- apporter le matériel cité dans l'article 9
- respecter le matériel et les lieux,
- se stationner sur les parkings conseillés.
- éteindre les téléphones portables pendant les cours.

Un bon fonctionnement de l'association nécessite une parfaite cohésion entre les différents acteurs :

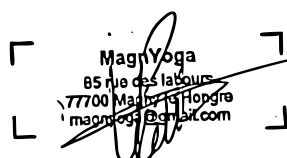
- Membres du Bureau, Professeurs
- Adhérents.

Article 11 – Diversité et inclusion

Accès à toutes et à tous, sans discrimination.

Nom, Prénom
Signature de l'adhérent

Signature du Président





AUTORISATION DE PRISE DE VUE ET DE DIFFUSION D'IMAGE

Le droit à l'image se fonde sur le principe de respect de la vie privée reconnu à toute personne et en particulier au mineur (article 9 du Code civil). Cela signifie que toute diffusion d'une image, d'une vidéo sans consentement est une atteinte à son droit à la vie privée.

MagnYoga

L'établissement susnommé vous demande l'autorisation d'utiliser des photos, des vidéos prises au cours des cours hebdomadaires ou des événements (stages, séjours, etc.)

Description de l'activité : Cours de Yoga Vinyasa + Evènements ponctuels au cours de l'année 2024 – 2025

Dates de l'activité : de Septembre 2024 à Juillet 2025

Lieu : Magny-le Hongre

Ces enregistrements pourront être diffusés à un public via le site internet de MagnYoga ou via des médias sociaux gérés par MagnYoga (page Facebook, chaîne YouTube, ou tout autre média social auquel MagnYoga est inscrit).

Conformément à la loi, le libre accès aux données photographiques ou films vous concernant est garanti. Vous pourrez à tout moment vérifier l'usage qui en est fait et vous disposerez d'un droit de retrait, sur simple demande, si vous le jugez utile.

Merci de remplir cette partie

Je, soussigné (1)

Nom : Prénom :

Autorisation de prise de vue : (2)

- Autorise MagnYoga à me photographier ou à me filmer dans le cadre précis des événements décrits ci-dessus.
- Refuse que MagnYoga me photographie ou me filme dans le cadre des événements (*Dans le cas de photos, votre visage sera rendu flou de manière à le rendre impossible à identifier*)

Autorisation de reproduction et de diffusion : (2)

- Autorise MagnYoga à reproduire et diffuser les images (photographie ou vidéo) de moi dans le cadre précis décrit ci-dessus.
- N'autorise pas MagnYoga à reproduire et diffuser des images (photographie ou vidéo) de moi dans le cadre précis décrit ci-dessus.

Fait à, le / / 20.....

Signature précédée de la mention « *lu et approuvé* » :

(1) : indiquer les noms et prénoms
(2) : cocher les cases utiles